

Manifeste non gouvernemental euro-africain sur les migrations, les droits fondamentaux et la liberté de circulation

Rabat, le 1^{er} juillet 2006

Nous, acteurs des sociétés civiles d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord et d'Europe, réunis en Conférence non gouvernementale euro-africaine les 30 juin et 1^{er} juillet 2006 à Rabat, indignés par la guerre aux migrants qui s'amplifie d'année en année le long des côtes méditerranéennes et atlantiques, **refusons la division de l'humanité entre ceux qui peuvent circuler librement sur la planète et ceux à qui cela est interdit, refusons également de vivre dans un monde aux frontières de plus en plus militarisées qui segmentent nos continents et veulent transformer chaque groupe de pays en forteresse.**

Considérant que le respect de ce droit fondamental qu'est la liberté de circulation telle qu'énoncée dans l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 est une condition préalable à l'exercice des autres droits fondamentaux, et que cet article 13 posant comme un droit fondamental celui de pouvoir quitter son pays signifie nécessairement celui de pouvoir s'installer dans un autre pays ; considérant que les restrictions actuelles à la liberté de circulation restreignent uniquement celle des plus pauvres et reflètent non seulement la montée en puissance des nationalismes xénophobes mais aussi la peur élitiste des populations défavorisées ; considérant que, contrairement aux idées reçues, et comme l'a reconnu la CNUCED dans son rapport de 2004, c'est encore l'Afrique qui finance l'Europe alors que les écarts de revenus par habitants entre l'Europe et l'Afrique ne cessent de s'accroître ; considérant que les politiques sécuritaires font croire que les migrations sont un problème et une menace alors qu'elles constituent depuis toujours un phénomène naturel et que, loin d'être une calamité pour les pays développés, elles constituent un apport économique et culturel inestimable ; considérant que les mesures sécuritaires ne mettront pas fin aux flux migratoires, induits par de multiples facteurs, et que les expériences historiques de libre circulation des personnes ont montré que celle-ci ne limite ni la souveraineté ni la sécurité des Etats qui sont davantage menacées aujourd'hui par la libre circulation des capitaux ; considérant que le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 demeure un objectif qui doit être poursuivi par l'adoption de mesures visant à instaurer la liberté de circulation et la réhabilitation du droit d'asile d'une part et le respect effectif du droit au développement d'autre part ;

Nous exigeons :

1. le renoncement à l'idéologie sécuritaire et répressive qui oriente aujourd'hui les politiques migratoires, notamment à « l'externalisation » de l'asile et des contrôles aux frontières, à la criminalisation des migrations, ainsi qu'à toute loi raciste, xénophobe ou discriminatoire ;
2. la refondation des politiques migratoires sur la base du respect des droits humains, d'une réelle égalité des droits des personnes vivant sur un même territoire et, dans l'immédiat, de la régularisation de tous les migrants sans papiers ;
3. la dépénalisation du délit de séjour irrégulier et de l'aide aux personnes contraintes à ce type de séjour ;
4. l'annulation des accords de réadmission de personnes expulsées et l'abandon de toute négociation en ce sens par les Etats ;
5. la suppression des visas de court séjour, de toutes les entraves posées à la sortie d'un territoire, et la justification détaillée et contrôlée des refus de visas d'établissement avec une stricte symétrie des conditions africaines et européennes de délivrance de ce type de visas ;
6. la fermeture de tous les lieux d'enfermement et autres dispositifs de blocage des personnes aux frontières ;
7. l'abolition de toutes les mesures faisant obstacle aux possibilités de regroupement familial ;
8. l'application complète et sincère de tous les instruments de protection internationale afin de ne pas réduire le droit d'asile à une simple fiction ;
9. l'octroi systématique à tous les réfugiés statutaires d'une complète liberté de circulation et d'installation et d'une protection à travers le monde ;
10. la refondation financière et juridique du HCR de manière à ce qu'il protège effectivement les demandeurs d'asile et réfugiés et non pas les intérêts des gouvernements qui le financent ;
11. la ratification de la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, son intégration dans les lois nationales, la ratification des conventions de l'Organisation Internationale du Travail, et notamment les conventions 143 et 97 ainsi que leur mise en œuvre ;
12. que toute négociation euro-africaine repose sur le principe d'égalité des interlocuteurs et que les dirigeants africains, qui ont si peu défendu les intérêts de leurs populations, assument pleinement leurs responsabilités, tout particulièrement en remettant en cause les accords de partenariat euro-africains.
13. la mise en place de mécanismes de souveraineté alimentaire et la suppression des accords qui hypothèquent l'avenir de l'agriculture africaine ;
14. la suppression des conditionnalités imposées aux pays africains dans les négociations internationales, et tout particulièrement celle de la sous-traitance de la lutte contre les migrations ;
15. l'annulation inconditionnelle de la dette des pays du sud ainsi que le rapatriement de leurs avoirs placés dans des banques étrangères.

Le réseau euroafricain réunit 130 associations de 25 pays.

En savoir plus : <http://www.manifeste-euroafricain.org> Contact : contact@manifeste-euroafricain.org

SOMMET CITOYEN SUR LES MIGRATIONS

Les associations du Réseau euroafricain sur les migrations se mobilisent

Le **Réseau euroafricain sur les migrations** est né en juillet 2006 de la première conférence non-gouvernementale euroafricaine « droits fondamentaux, liberté de circulation et migration » organisée en marge de la conférence ministérielle de Rabat « migrations et développement ». La rencontre a réunie des organisations et des chercheurs africains et européens et a permis de proposer des pistes alternatives aux politiques de fermetures des frontières, de répression et d'externalisation du contrôle des flux migratoires.

Aujourd'hui, le Réseau euroafricain sur les migrations se joint à l'appel « **Des ponts pas des murs** » lancé pour l'organisation d'un Sommet citoyen sur les migrations qui se tiendra à Paris les 17 et 18 octobre :

Appel au Sommet Citoyen sur les migrations

DES PONTS PAS DES MURS

La France a fait du thème des migrations l'une des priorités de la présidence française de l'Union européenne du second semestre 2008. Les 15 et 16 octobre, le Conseil européen se réunit à Bruxelles pour adopter un « pacte européen sur l'immigration et l'asile ». Par ailleurs, après une première réunion à Rabat en 2006, la deuxième conférence interministérielle euro-africaine en matière de migration et développement se déroulera à Paris les 20 et 21 octobre 2008. La France entend proposer à ses homologues européens l'adoption d'accords de « gestion concertée des flux migratoires et de co-développement » comme modèle de négociation par lesquels d'une part, elle fait la promotion d'une immigration choisie, d'autre part, elle demande aux pays du Sud de réadmettre leurs ressortissants et ceux des pays tiers ayant transité sur leur territoire. Préoccupés par le caractère essentiellement sécuritaire du traitement des flux migratoires, entraînant des milliers de morts, et par les choix économiques mis en oeuvre qui maintiennent le continent africain en marge du développement, les organisations signataires font appel à la mobilisation pour faire entendre la voix des sociétés civiles européennes et africaines. Il est grand temps que la question des migrations et du développement soit réellement pensée sous l'angle des intérêts mutuels : ceux des pays d'origine, des pays de transit, des pays d'accueil et surtout, ceux des migrants eux-mêmes. Nous voulons une autre Europe que celle qui se transforme en forteresse et met en oeuvre des moyens démesurés pour empêcher l'accès à son territoire et expulser les sans-papiers. Nous refusons la systématisation des centres de détention et de l'éloignement forcé. Dans la continuité de la première conférence non gouvernementale euro-africaine « migration, liberté de circulation et droits fondamentaux »,

Les 17 et 18 octobre nous appelons à une mobilisation de grande ampleur à Paris, pour une autre conception de l'immigration et un autre rapport entre l'Union européenne, l'Afrique et le reste du monde. Nous tiendrons la deuxième conférence non gouvernementale euro-africaine, une grande manifestation pour une autre politique européenne et un concert géant.

Pour signer l'appel, organisations de la société civile uniquement : contact@despontspasdesmurs.org
Renseignements complémentaires : <http://www.despontspasdesmurs.org>

Caravane du Réseau euroafricain sur les migrations

Afin de soutenir l'initiative du **Sommet citoyen sur les migrations** et de faire entendre la voix des organisations face aux politiques essentiellement sécuritaire du traitement des flux migratoires, entraînant des milliers de morts, et aux choix économiques mis en œuvre qui maintiennent le continent africain en marge du développement, **des associations membres du Réseau euroafricain sur les migrations se mobilisent et lancent une caravane d'événements :**

République démocratique du Congo

4 septembre 2008

Départ de la caravane. A Kinshasa, conférence de presse, émission de radio et conférence à l'Université de Kinshasa avec la participation de migrants angolais, camerounais et maliens.

A Nkolo (Bas-Congo), rencontre sur les migrations.

Contact : grapr_kinti@yahoo.com

Mali

8 septembre 2008

Emission de radio, « le sommet citoyen sur les migrations et le pacte européen », interventions de l'AME et de l'ARACEM, débat avec les auditeurs (Bamako, 8h30)

Atelier : « Les mobilisations face à la directive retour et pacte européen » (Bamako, Centre Djoliba, 10h)

En soirée, émission de radio sur les aspirations de la jeunesse malienne.

Contact : expulsesmaliensbasta@yahoo.fr,

Ousmane Diarra : +223 678 21 11, Roméo Ntamag : +223 683 23 99

Mauritanie

10 septembre 2008

Conférence de presse (Nouakchott, Salle des libertés)

Contact : amadou_mbow@yahoo.fr

Cameroun

3 octobre 2008

Conférence de presse, « Politiques africaine et camerounaise sur le droit d'asile et positionnement face aux politiques migratoires européenne », (Douala, Maison des jeunes de Bépanda, 10h)

Contact : a_rsf@yahoo.fr, Daniel Moundzengo, +237 33 42 38 26 / +237 77 87 82 79

Bénin

6 et 7 octobre

Commémoration de la 5^{ème} journée d'action sur la migration, sur le thème « Migration, droits fondamentaux et liberté de circulation », (Cotonou, Maison des réfugiés, Cadjéhoun)

Contact : aipdrdaorg@yahoo.fr;

Yoro Bi Ta Raymond : +229 97 21 94, Taga Koffi : +229 93 58 97 22, Yves Agbagla : +229 93 02 92 09

Maroc

Commémoration des événements de Sebta et Melilla

8 et 9 octobre, Oujda

Table ronde : « Violations des droits humains aux frontières Maroc/Algérie », diffusion d'un film sur la situation des migrants à Oujda, (local de l'ABCDS, 8 octobre)

Rencontre de solidarité avec les migrants (9 octobre)

Contact : abcds.asso@gmail.com, +212 36 68 67 50

10 au 12 octobre 2008, Tanger

Table ronde, « Sebta, Melilla et détroit, des ponts, pas des murs », (Salle California, le 11, après midi)

Caravane de solidarité vers les grillages de Sebta, (Tanger à 12h, le 12) et point presse (après midi)

Des activités musicales et sportives de solidarité se dérouleront le 10 (Soirée musicale à Larrache) et le 11 (Match de foot à Tanger, le matin).

Contact : boubker_k@yahoo.es, +212 61 75 98 43

Renseignements complémentaires :

<http://www.manifeste-euroafricain.org>

contact@manifeste-euroafricain.org

Associations signataires du Manifeste euroafricain droits fondamentaux, liberté de circulation et migrations :

Algérie CISP, SARP, Rencontre et développement, LADDH, RAJ. **Allemagne** Fluechtlingsrat Hamburg, Réseau Nolager. **Belgique** Association Internationale des Juristes Démocrates, CADRE, CIRE, Organisation des Exiles Politiques Ivoiriens, Coordination SOS Migrants, Initiatives 21, Réseau international CATDM. **Bénin** AIPDRDA, CAFAC. **Burkina Faso** OCD, SEDELAN. **Cameroun** AFVMC, ARSF. **Canada** Action Canada for Population & Development. **Congo RDC** Entreprendre-Cedita, GRAPR/NAD, La voix des sans voix pour les Droits de l'Homme. **Congo Brazzaville** CEMIR International. **Côte d'Ivoire** FNDD, ROAD, MIDJ. **Espagne** APDHA, CEAR, CGT, Un mundo sin fronteras, ACEG, ADIB, ACP, MPDL. **France** AIDE Fédération, AMF, ASIAD, Association du Manifeste des libertés, ASDHOM, ATMF, ATTAC, Autre monde, CCFD, CIMADE, EMDH, GISTI, IDD, IDF AMF, IPAM, MDM, Réseau Terra, PS-Section Lille. **Guinée** ONG-ADEG. **Italie** ARCI, ASGI, Partito di Rifondazione comunista, SINCOBAS, Associazione culturale « Radio Out », Osteria Sottovento. **Libye** Ligue Libyenne des Droits Humains. **Luxembourg** ASTI. **Mali** CADMali, AME, AIDE Mali, ARACEM. **Maroc** ABCDS, ADESCAM, AFSIM, AFVIC, Alterforum, AMDH, AMERM, Amnesty Maroc, ANOLF Maroc, ARCOM, Association Africa Maghreb, Chouala Zaio Nador, Association Madinat Kenitra, ASDAM, ASIM, ASTICUDE, ATTAC, Caritas, CEI, CESAM, CETASSO, Chabaka, CISS, COFESVIM, Collectif des Réfugiés, Conseil des migrants subsahariens, FMAS, Hommes et environnement, GADEM, OMDH, Oxfam Intermon, Pateras de la vida, Plateforme migrants, RESAQ, RSF, RRRM, SRMI, Fondation F.Ebert. **Mauritanie** AMDH. **Niger** Timidria, RNDD, Alternative Espaces Citoyens. **Pays-Bas** Platform Buitenlanders Rijnmond, The Hague Process on Refugees and Migration, KMAN, Plateforme Intercontinentale des MRE, EMCEMO. **Portugal** Solidariedade imigrante. **Sénégal** ANAFA, Réseau Ouest Africain sur les Droits des Minorités, MIRAU, USE, CONGAD. **Suisse** Solidarité sans frontières, Terre des Hommes. **Tunisie** CNLT, ATFD, LTDH, Association Tunisienne de Lutte contre le sida. **Réseaux européens** Migreurop - Plateforme non-gouvernementale Euromed. **Pluri-national** Nord/Sud XXI